

CONSEIL D'ÉCOLE Compte rendu (12 mars 2026)

Étaient présents : Mme Dupou (Maire-adjointe - Affaires scolaires), Mme Bouillat, Mme Chatenet-Esnault, Mme Dhouiéb-Dghais, Mme Giraud, Mme Lamirault, Mme Lebreton, Mme Legand, Mme Lorillard (parents d'élèves), Mme Aubrit, Mme Bahuaud, Mme Berthereau, Mme Destannes, M. Neri, Mme Nicolas, Mme Rencien, Mme Vibet, Mme Vincent (enseignants), M. Dulac (Mairie - Service Enfance/Jeunesse/Sports).

Excusé(e)s : Mme Barranco (Inspectrice de l'Éducation nationale – circonscription Blois IV), M. Passe.

Rentrée 2026

A l'heure actuelle, 201 élèves sont comptés pour la prochaine rentrée : 34 CP, 40 CE1, 46 CE2, 47 CM1, 34 CM2. Cela va changer : l'an passé, on n'a eu connaissance de 10 départs et 18 arrivées que dans les derniers mois. Parmi les familles qui viennent (ou sont en train) d'emménager dans les nouveaux logements rue de l'Octroi, le bailleur social annonce 6 enfants en âge d'être scolarisés en élémentaire. A ce jour aucune famille ne s'est encore présentée pour une inscription. Enfin, il y a les enfants du voyage, plusieurs sont partis récemment et d'autres peuvent arriver à leur place. Il est donc bien trop tôt pour imaginer la répartition des classes.

Les inscriptions pour la rentrée 2026 vont commencer. Les parents sont invités à se manifester au plus vite si un déménagement est prévu.

Hygiène / sécurité

Le deuxième exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 5 mars de façon inopinée. Il s'est bien déroulé, mais les classes sont évacuées en 2 min, c'est un peu plus long que d'habitude.

Un exercice PPMS-RM (risques majeurs) a été réalisé le 10 février. C'était un exercice départemental. Le scénario retenu était celui d'un camion accidenté à proximité dont s'échappaient des fumées ; en attendant d'en savoir plus, on nous a demandé d'abord de rester dans les locaux, puis de se confiner (calfeutrage des aérations...). L'exercice a permis une nouvelle fois de vérifier que les consignes de la DSDEN étaient bien reçues dans les écoles (messages reçus sur les portables mais pas sur les téléphones fixes). Cela s'est bien passé, on a utilisé les talkies walkies, dont on dispose maintenant, pour communiquer au sein de l'école. On a utilisé les téléphones portables pour joindre les classes qui étaient au gymnase et à la piscine. Ce n'est pas pratique de se confiner dans les vestiaires du gymnase, à voir si c'est mieux dans la salle d'escalade. On a besoin de rouleau adhésif emballage, il faut peut-être prévoir des paquets de biscuits...

Un protocole pour les épisodes de forte chaleur est en cours d'élaboration. A l'école, on a une classe qui est climatisée. Le Centre de loisirs, où on se déplaçait les après-midis l'an passé, est entièrement climatisé. Il faudrait cependant prévoir des ventilateurs et des brumisateurs : on approchait les 30 °C dès la fin de matinée dans la plupart des classes.

La rue des Basses Roches est fermée depuis le 2 février. Les retours sont positifs. Les difficultés sont plutôt en haut de la rue et les parents souhaitent que les agents se positionnent à ce niveau-là.

Travaux / Investissements

Différentes demandes sont en cours : une armoire à installer à l'étage, des miroirs pour les toilettes, l'aménagement du placard où sont rangés les ordinateurs, le déplacement d'un tableau dans la salle de musique, la réparation d'un store dans la classe 9, l'installation de porte-manteaux dans le préau 1...

L'espace autour du toboggan est à retravailler.

Utilisation des crédits / Coopérative

Le solde de la coopérative est de 2200 €. Les dépenses concernent essentiellement les sorties. L'APE contribue pour une grande part au financement des sorties.

Evaluations

Les évaluations mi-CP ont été passées en janvier. Il y a de bons résultats (à peu près 80 % de réussite). Mais des élèves ont d'importantes difficultés ; pour eux, un suivi extérieur est parfois nécessaire, ou, en tout cas, un accompagnement régulier à la maison. Des APC sont proposés aux élèves en difficulté (anticipation des graphèmes) et aux élèves un peu en-dessous en lecture (travail de la fluence).

Lutte contre le harcèlement

Le 6 novembre s'est déroulée la 10^e journée de lutte contre le harcèlement à l'École. À cette occasion et pour la troisième année consécutive, il a été proposé aux élèves du CE2 à la terminale de répondre à un questionnaire d'autoévaluation¹, dont l'objectif est de repérer et traiter les situations de harcèlement.

En 2024², le baromètre annuel du harcèlement en milieu scolaire observait que 3 % des écoliers du CE2 au CM2, 5 % des collégiens et 3 % des lycéens étaient touchés par le harcèlement entre élèves. L'enquête avait également montré qu'une attention particulière devait être portée à 18 % des écoliers, 7 % des collégiens et 5 % des lycéens qui déclarent des situations préoccupantes liées à leur qualité de vie à l'école.

Les résultats de l'enquête nationale 2025 seront publiés dans le courant de l'année 2026. Au sein de l'école, les enseignants ont pu analyser les résultats de l'enquête à l'échelle de leur classe et en Conseil des maîtres.

Dans notre école, 2 élèves (CM1 et CM2) déclarent des atteintes répétées qui s'apparentent à du harcèlement et 26 élèves se trouvent dans une situation « à surveiller ». Tous ont été reçus par M. NERI.

Après examen, une des situations de « harcèlement » relève plus d'un règlement de compte : après une altercation, un des antagonistes et deux de ses amis ont à plusieurs reprises menacé et intimidé l'autre enfant ; cela s'est arrêté après dévoilement et surveillance des intimidateurs par les enseignants et les animateurs des temps périscolaires. L'autre situation est celle d'un élève nouveau que 4 autres élèves de sa classe ont pour le moins bien mal accueilli ; là aussi, la situation s'est améliorée mais on y travaille encore car l'élève embêté est encore mal à l'aise à l'école. On a eu à traiter 2 autres situations (deux élèves de CM2 - en dehors de celles révélées par le questionnaire). Pour l'une on a fait appel à l'équipe « bien-être » et déclenché une intervention par la MPP (voir précédents comptes rendus des Conseil d'école), la situation reste surveillée mais serait résolue. Pour l'autre, on y travaille en ce moment.

Pour les 26 élèves (11 CE2, 12 CM1, 3 CM2) qui déclarent des situations préoccupantes, il y a quelques rares situations d'animosités déclarées entre certains élèves (souvent déjà repérés pour leurs comportements pas toujours irréprochables) qui se traduisent par des échanges conflictuels réguliers (mots ou bousculades - heureusement très rarement des coups violents). Dans ces situations, on voit les parents, on accroit la surveillance de ces élèves, ils sont sanctionnés... Mais la plupart des situations « préoccupantes » relèvent de disputes au sein de groupes d'«ami(e)s» : pour certain(e)s, un mot de travers, une petite frustration, un(e) camarade qui pour une fois joue avec d'autres suffit à gâcher la vie, d'autres estiment n'avoir pas assez d'amis, déplorent leur manque de popularité... On ne nie pas que cela puisse rendre malheureux mais c'est l'apprentissage de la vie et des relations sociales, qui sont travaillés en classe notamment en Education Morale et Civique et dans les actions qui favorisent l'apprentissage des compétences psycho-sociales (gérer ses émotions, prendre une décision, éprouver de l'empathie...). On a discuté avec certains que l'on trouvait plus affectés, d'autres ont pu rencontrer la psychologue scolaire... Pour compléter, si on ne nie pas l'intérêt de cette auto-évaluation, il reste qu'avec les plus jeunes (notamment les CE2), certains événements ont pu n'avoir lieu qu'une ou deux fois mais l'enfant a coché « souvent » ou « très souvent » parce que cela l'a marqué ; certains encore ont fait référence à des choses datant de l'année précédente, voire du CP. Un exemple : une élève a dit avoir été embêtée très souvent quand elle était aux toilettes par un ou plusieurs élèves, en l'occurrence c'est sa copine qui l'attend et qui des fois s'impatiente et tape à la porte pour la presser.

Nous rappelons régulièrement à l'ensemble des élèves que toute situation de violence dont ils seraient victimes ou témoins doit être signalée à un adulte de confiance.

Vous pouvez encourager vos enfants à parler avec vous, notamment de leur expérience à l'école, de leurs amitiés, de leur bien-être à l'école. Si vous décelez chez votre enfant un comportement inquiétant (peur d'aller à l'école, baisse des résultats, ou autres « signaux faibles »³), n'hésitez pas à le signaler auprès de la direction ou à un membre de l'équipe pédagogique. En faisant part du mal-être de votre enfant, vous participez avec nous à cette lutte et favorisez un climat d'apprentissage sain et serein pour les élèves.

Coche la case qui correspond à ta réponse en tenant compte de ce qui s'est passé depuis le début de l'année scolaire.

1 = Jamais 2 = Parfois 3 = Souvent 4 = Très souvent

Comment te sens-tu ?

- | | | | | | |
|----|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 1 | As-tu peur sur le trajet de l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 2 | As-tu peur d'aller à l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 3 | As-tu menti pour rester chez toi par peur de retrouver un ou plusieurs élèves à l'école ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 4 | As-tu du mal à faire tes devoirs à cause de ce que tu vis à l'école ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 5 | As-tu du mal à t'endormir ou fais-tu des cauchemars à cause de ce que tu vis à l'école ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 6 | As-tu mal au ventre ou à la tête à cause de ce que tu vis à l'école ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 7 | Est-ce que tu te sens triste à cause de ce que tu vis à l'école ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 8 | Est-ce que tu te sens seul(e) à l'école ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 9 | Te mets-tu en colère ou es-tu agressif(ve) sans savoir pourquoi ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 10 | As-tu peur d'aller en récréation à cause d'un ou plusieurs élèves ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 |

Voici un extrait de la grille que vous pouvez retrouver en suivant le premier lien ci-dessous.

¹ <https://eduscol.education.fr/974/lutter-contre-le-harcelement-entre-eleves>

² <https://www.education.gouv.fr/journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-resultats-de-la-grille-d-auto-evaluation-450747>

³ <https://eduscol.education.fr/document/61417/download?>

Activités éducatives / Sorties

On a mis en place un Conseil des élèves : dans chaque classe, des délégués rapportent les idées, propositions, doléances de leurs classes, ainsi que des « solutions » possibles et en font le retour à leurs camarades en classe. Pour une bonne part, la reprise du journal d'école, la révision des plannings du terrain de jeu et autres petits aménagements en cours ou à venir ont été amenés par ce conseil.

Pour mémoire, il y a plusieurs sorties déjà fixées.

Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves de CP iront en Maternelle pour lire des histoires (12 mai), les élèves de GS viendront à leur tour à l'école élémentaire (28 mai), GS et CP se retrouveront au parc des Mées pour pique-niquer et faire des ateliers sportifs (30 juin).

Les élèves de CP iront à la ferme le 9 juin.

Les élèves de CE1 feront une sortie au bord de la Loire avec l'Observatoire Loire (3 avril), ils iront au Muséum d'histoire naturelle et à la Maison de la Magie (22 mai), à l'Archéovillage (4 juin), recevront un astronome (25 juin).

Les élèves de CE2 partent dans le Périgord du 23 au 27 mars et ils passeront une journée au CDER (9 avril pour le CE2b et 25 juin pour le CE2a).

Les élèves de CM1 visiteront le bureau de vote lundi matin 16 mars.

Les élèves de CM2 seront à Paris le 1^{er} juin. Ils bénéficieront en mars et avril d'une initiation aux premiers secours. Pour les CM2, une journée portes ouvertes est prévue par le collège le vendredi 5 juin de 16 h à 19 h. Les parents regrettent qu'il n'y ait pas de visite du collège proprement dite, comme cela se fait dans la plupart des collèges.

Consultez le cahier de correspondance pour plus d'informations sur les sorties.

Temps périscolaires

Il y a une concertation régulière entre l'école et le périscolaire, les informations passent facilement, il y a eu des réunions communes avec des parents d'élèves dont le comportement était à reprendre. D'une façon générale, on estime que le climat scolaire s'est nettement amélioré.

Il n'y a pas de temps formalisé à 13 h 35 lors du retour au temps scolaire mais pour M. DULAC, il est évident que les animateurs doivent rester s'il le faut quand il y a des informations majeures à transmettre ou des problèmes à régler.

Des activités sont proposées aux élèves afin de les occuper sur un temps qui peut être long pour les plus jeunes.

Une question est posée à propos de la « repasse ». Les petits ne doivent pas hésiter à demander comme le font les plus grands. Mais on ne resservira pas un enfant qui n'a pas mangé son entrée, a à peine touché à son plat et redemande du dessert... M. DULAC rappelle qu'il y a beaucoup de gâchis. Il est envisagé d'ailleurs de revoir le système de desserte pour associer les élèves au tri et pour qu'ils apprécient plus justement la quantité de nourriture jetée.

Le compostage va être remis en place, avec un accès amélioré et des bacs plus solides.

Le système de serviettes est en place mais beaucoup d'enfant n'ont pas de serviette ou ne l'utilisent pas. Tous ont une pochette à leur nom (dans des bacs par classe) dans laquelle ils peuvent ranger leur serviette pour la prendre et remettre avant et après chaque repas. Les bacs sont ramenés dans la classe le vendredi, à charge pour l'élève d'emporter sa serviette pour qu'elle soit lavée et de la ramener le lundi.

Prochaines manifestations

Les actions de l'APE faites ou à venir : marché artisanal (15 mars), carnaval (22 mars), chasse aux œufs (11 avril). Plus d'informations à retrouver dans le cahier de correspondance et sur PrimOT.

La fête de fin d'année aura lieu le 27 juin à l'école : spectacle (conte musical) puis jeux et repas.

Prochain conseil

Le mardi 9 juin à 18 h 15.

Le président (M. NERI)

La secrétaire de séance (Mme AUBRIT)